

## Étude comparative du français laurentien et du français acadien : les effets de la négation sur deux variables sociolinguistiques

### Section 8

Auteur : Philip Comeau  
*Université d'Ottawa*

Cette communication présente les résultats d'une comparaison entre deux variétés de français canadien, à savoir le français laurentien et le français acadien. Deux locus de variation ont été bien étudiés en variétés de français canadien : la référence temporelle au futur ainsi que la variation entre différents types d'interrogatives. Bien que plusieurs études montrent certaines différences phonétiques ou lexicales entre les variétés de français laurentien et acadien, cette étude montre qu'il existe une différence entre le système de négation et comment celui-ci interagit avec la référence temporelle au futur et l'interrogation totale.

La variation entre les formes du futur se résume à l'alternance entre deux formes principales : le futur fléchi (1) et le futur périphrastique (2).

- (1) aussitot que vous aurez ceci et je vous **reponderez** au plutôt  
(Lettre de 1868, Par-en-Bas, N-É)
- (2) Avec ta flèche, tire sur l'homme de bronze. Il **va tomber** en bas de la montagne.  
(Les Vieux m'ont conté, Antoine Landry, Le prince chéri 2, p.233)

Les grammairiens historiques et contemporains du français décrivent cette variation du point de vue de la référence temporelle : le futur périphrastique exprime des événements qui vont se produire à proximité du moment de l'énoncé tandis que le futur fléchi est utilisé pour des événements plutôt lointains (Maupas 1607, Antonini 1753). Cependant, de nombreuses études sur le français laurentien (Deshaies et Laforge 1981, Poplack et Turpin 1999, Blondeau 2006, Grimm 2010, etc.) montrent que la variation n'est pas influencée par la distance temporelle, mais plutôt par la polarité de la proposition (affirmative ou négative) : le futur fléchi est utilisé presque uniquement en propositions négatives et le futur périphrastique est utilisé presque exclusivement en propositions affirmatives. Par contre, en français acadien, les études (King et Nadasdi 2003; Comeau 2011) montrent que la polarité ne joue aucun rôle quant au choix des formes du futur. C'est plutôt la référence temporelle qui influence le choix entre variantes : les événements à proximité du moment de l'énoncé favorisent le futur périphrastique tandis que les événements plutôt lointains favorisent le futur fléchi.

En outre de la référence temporelle au futur, la polarité influence les variantes de l'interrogation totale en français laurentien : la particule *-ti* ou *-tu* (3), l'intonation (4), *est-ce que* (5), et l'inversion pronominale (6).

- (3) Bien, c'est-**ti** point ça ?  
(Meteghan, N-É, 318)
- (4) Vous êtes pas ben, icitte?"  
(Les Vieux m'ont conté, Antoine Landry, Le prince chéri 1, p. 150)
- (5) "Le lendemain", il dit, "**est-ce que** vous y avez été?"  
(Les Vieux m'ont conté, Antoine Landry, Le petit avocat, p.121)
- (6) **serez vous** longtemps loing de moi mon ami  
(Lettre de Eel Lake, N-É, 1869)

Dans une étude du français de la région d'Ottawa-Hull, Elsig (2009) montre ainsi que les propositions négatives n'admettent que l'intonation. Par contre, des résultats préliminaires nous montrent que la polarité n'influence pas le choix entre variantes en français acadien. Nous proposons que le système de négation est différent en français laurentien et en français acadien et est la source des comportements

différents des systèmes interrogatifs et de la référence temporelle au futur. À partir d'un corpus d'entrevues ethnologiques pour le milieu du 20<sup>e</sup> siècle et d'enquêtes sociolinguistiques pour la 2<sup>e</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle, nous examinons l'évolution des deux variables sociolinguistiques, en français acadien, afin de comparer avec les résultats du français laurentien (Poplack et Turpin 1999, Elsig 2009). Cette étude diachronique et dialectale systématique permettra de situer de façon précise l'évolution des variantes examinées et les points de rupture entre ces deux variétés de français (ex. régression de *point*, du futur fléchi et de l'inversion pronominale en français laurentien). La comparaison des deux variétés montrera aussi que l'origine de la contrainte de la polarité en français laurentien sur les deux variables à l'étude, est une innovation par rapport à la variété acadienne, qui s'avère plutôt conservatrice.

Notre étude constitue une importante contribution méthodologique par sa comparaison de plus d'une variable sociolinguistique pour dégager des contraintes plus globales touchant certaines variétés. Elle permet aussi de faire avancer nos connaissances sur les variétés acadienne et laurentienne, souvent tenues pour profondément différentes, et de mieux situer les traits qui les distinguent.

### Bibliographie

- Antonini, Annibale. 1573. *Principes de la grammaire françoise, pratique et raisonnée*, Paris, Duchesne.
- Comeau, Philip. 2011. *A Window on the Past, a Move toward the Future: Sociolinguistic and Formal Perspectives on Variation in Acadian French*, Thèse de doctorat, York University.
- Blondeau, Hélène. 2006. « La trajectoire de l'emploi du futur chez une cohorte de Montréalais francophones entre 1971 et 1995 », *Revue canadienne de linguistique appliquée* 9:73-98.
- Deshaies, Denise et Ève Laforge. 1981. « Le futur simple et le futur proche dans le français parlé dans la ville de Québec », *Langues et linguistique* 7:21-37.
- Elsig, Martin. 2009. *Grammatical Variation across Space and Time: The French Interrogative System*, Philadelphie, John Benjamins.
- Grimm, D. Rick. 2010. « A real-time study of future temporal reference in spoken Ontarian French », *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 16:83-92.
- King, Ruth et Terry Nadasdi. 2003. « Back to the future in Acadian French », *Journal of French Language Studies* 13:323-337.
- Lemieux, Germain. 1973. *Les vieux m'ont conté : contes franco-ontariens*, Montréal, Bellarmin.
- Martineau, France. 2005. « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *Revue canadienne de linguistique* 50.1-4:173-213.
- Martineau, France. 2011. « Ne-absence in declarative and yes/no interrogative contexts: Some patterns of change », dans Pierre Larrivée et Richard Ingham (dir.) *The Evolution of Negation : Beyond the Jespersen Cycle*, Amsterdam, John Benjamins, p. 179-208
- Maupas, Charles. 1607. *Grammaire et syntaxe françoise*, Paris, Adrian Bacot.
- Poplack, Shana et Danielle Turpin. 1999. « Does the *futur* have a future in (Canadian) French? », *Probus* 11:133-164.
- Sankoff, Gillian et Suzanne Evans Wagner. 2006. « Age grading in retrograde movement : The inflected future in Montréal French », *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 12:1-14.

**Résumé à dix lignes :** Cet article effectue une comparaison de la négation entre le français acadien et le français laurentien d'un point de vue diachronique. Plusieurs études ont montré que la polarité est une contrainte importante quant à deux variables sociolinguistiques : 1) la référence temporelle au futur et 2) l'interrogation totale. Nos résultats montrent que la polarité influence le choix des variantes pour ces deux variables en français laurentien, mais pas en français acadien. L'étude diachronique fait le point sur l'origine de cette contrainte et permet de soulever d'importantes différences structurales entre le français acadien et le français laurentien.